

9 juillet 2025

A57 – Élargissement à 2x3 voies :

Un bilan exemplaire dévoilé lors du dernier comité de pilotage emploi et insertion

Ce mercredi 9 juillet 2025, le dernier comité de pilotage emploi et insertion s'est réuni en préfecture de Toulon. Il a rassemblé l'ensemble des acteurs locaux engagés par la convention en faveur de l'emploi, signée en novembre 2020 dans le cadre du chantier d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A57. Après la mise en service de cette dernière en juin 2025, l'heure était au bilan final de ces cinq années de chantier, un bilan dont les résultats quantitatifs et qualitatifs sont très positifs.



Sous la présidence de Jean-Baptiste Morinaud, Secrétaire général adjoint de la préfecture du Var et Sous-préfet en charge de l'attractivité économique et de l'emploi, étaient présents, Geneviève Lévy, Vice-présidente en charge des mobilités à la Métropole TPM, de Laëticia Quilici, Vice-présidente du Département du Var et administratrice de la Maison de l'Emploi Provence Méditerranée, de Pascale Roberdeau, DDETS adjointe, de Caroline Rosse, Directrice France Travail, de Didier Dorne, Directeur de la Maison de l'Emploi Provence Méditerranée, d'Isabelle Masse, Responsable du pôle appui aux entreprises à la Maison de l'Emploi Provence Méditerranée, de Rachid Maziane, Directeur solidarités et habitat de la Métropole TPM, de Salvador Nunez, Directeur opérationnel VINCI Autoroutes, de Sylvain Charrier, Directeur grands travaux NGE, de Boris Gastaud, chargé de missions RH insertion NGE, de Inci Bicer, coordinatrice VIE et de Emilie Wiczorek, conductrice d'opérations VINCI Autoroutes.

Succès au rendez-vous pour ce dispositif favorisant l'emploi et l'insertion durant le chantier de l'A57

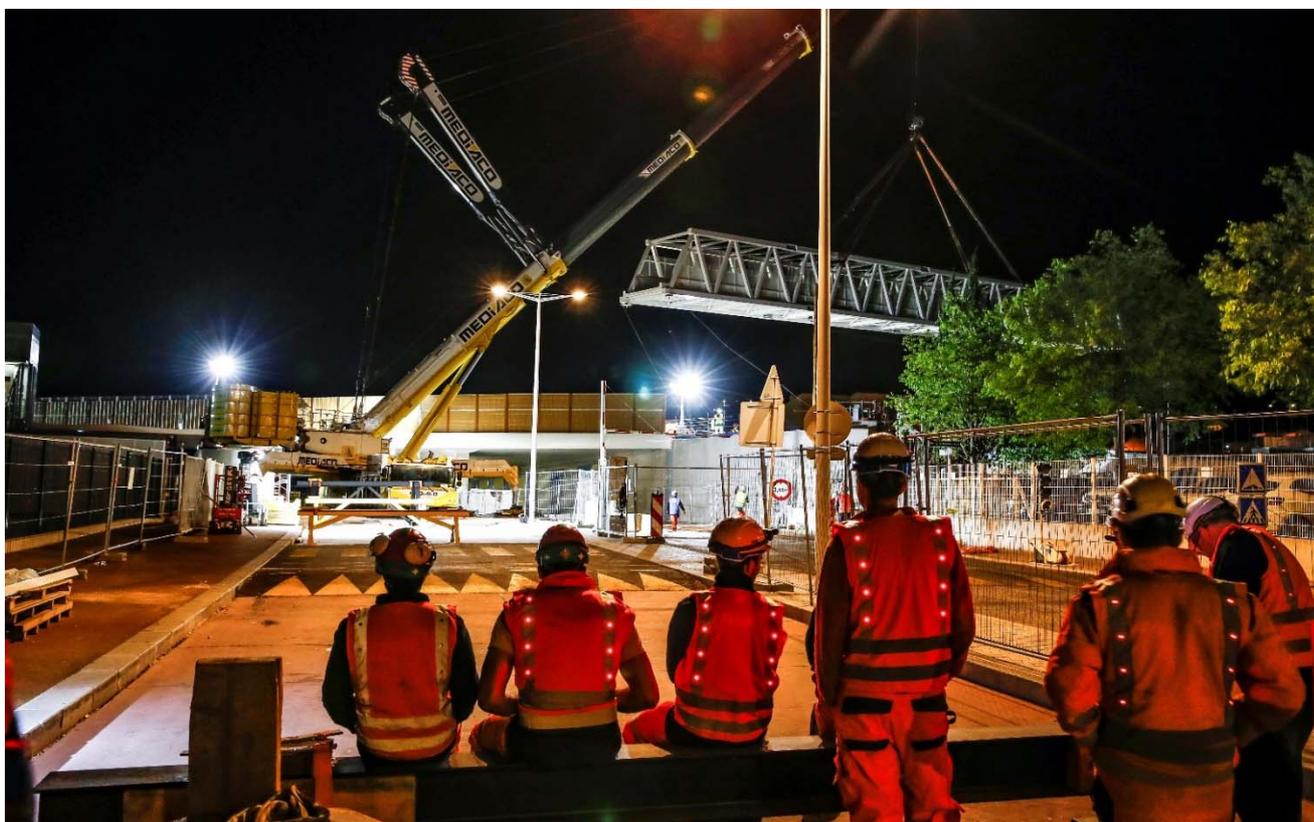
Le chantier de l'A57, débuté en 2021, s'est imposé comme l'un des projets les plus significatifs de la métropole toulonnaise. Au-delà de l'infrastructure elle-même, il a généré des retombées positives pour l'ensemble de l'économie locale, notamment dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

La mobilisation autour de l'insertion a été sans faille durant ces cinq années de travaux, grâce notamment à l'implication du Groupe NGE, en charge de l'élargissement de cette autoroute empruntée quotidiennement par 110 000 véhicules.

Dès novembre 2020, un accord-cadre pour l'emploi local et l'insertion avait été signé. Cet engagement, pris bien avant le démarrage des travaux, a réuni, durant toute la période du chantier, la préfecture du Var, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Maison de l'Emploi Provence Méditerranée, France Travail et VINCI Autoroutes.

Cet accord-cadre visait à répondre efficacement aux besoins en main-d'œuvre des entreprises, en s'appuyant sur les compétences locales. Il a permis de mettre en place des dispositifs de recrutement et de formation initiale ou continue, essentiels pour sécuriser les parcours professionnels. Particulièrement inclusif, ce dispositif a également bénéficié aux publics les plus éloignés de l'emploi grâce à l'intégration systématique de clauses sociales d'insertion dans les marchés.

Les résultats concrets témoignent de la mobilisation exemplaire de tous les partenaires : depuis 2021, le marché de travaux généraux a généré **2 148 198 heures travaillées**. Sur ce total, **pas moins de 152 509 heures d'insertion ont été consacrées à des personnes éloignées de l'emploi**, dépassant ainsi très largement les engagements initiaux de 67 000 h. Cela représente **un taux d'avancement de 227% par rapport aux objectifs fixés dans la convention**, illustrant un succès bien au-delà des espérances.



Pose de la nouvelle passerelle piétonne de Sainte-Musse (crédit photo : Alain Tendéro)

Des parcours diversifiés et des opportunités concrètes pour les bénéficiaires

Durant 5 ans, le dispositif d'insertion mis en place sur le chantier de l'A57 a offert des opportunités tangibles à une grande diversité de profils. Au total, **195 contrats ont été signés depuis le démarrage de l'opération**. Comme souvent dans le secteur du BTP, la majorité des bénéficiaires sont des hommes (143 hommes pour 10 femmes), reflet des dynamiques de l'emploi dans ce domaine.

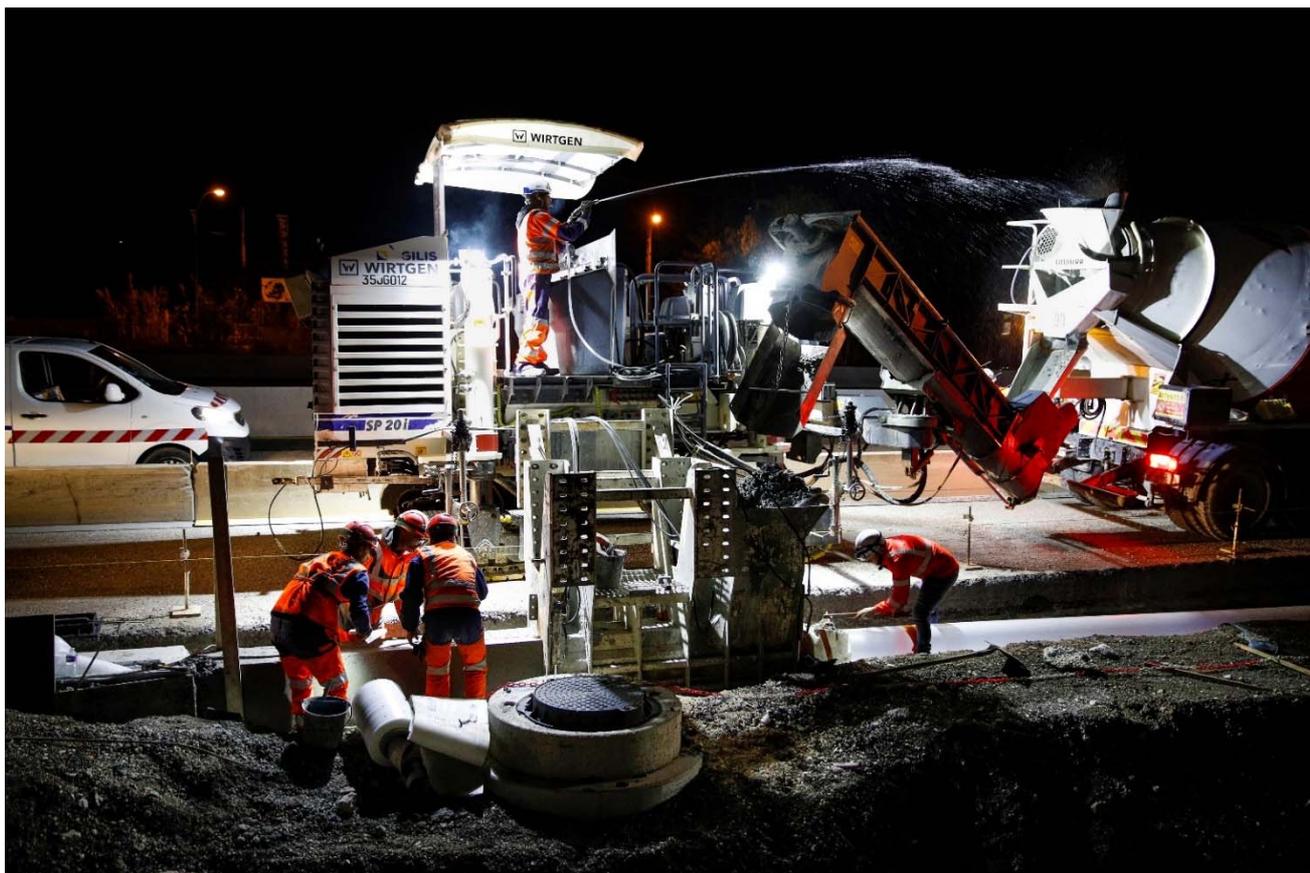
Ces contrats ont permis aux embauchés d'accéder à des métiers variés sur le chantier, incluant des postes de techniciens de laboratoire, poseurs canalisateurs, conducteurs d'engins, manœuvres, ouvriers polyvalents, mais aussi des rôles d'assistante administrative, d'agent d'entretien ou d'agent de sécurité.

Les résultats se distinguent également par la **forte représentativité des séniors, qui constituent 14,6% des effectifs**, un chiffre supérieur aux autres opérations comparables et soulignant une réelle inclusivité.

L'engagement de longue durée a également été privilégié : **31 personnes ont été embauchées en Contrat à Durée Indéterminée de Chantier (CDIC) Insertion**, ce qui représente plus de 20% des contrats, gage de stabilité professionnelle. De plus, 47% des contrats ont concerné des durées relativement longues, comprises entre 2,5 mois et 2,5 ans, renforçant ainsi la pérennité des parcours.

L'ancrage territorial est l'un des piliers de cette réussite : **87% des bénéficiaires résident sur le territoire de la métropole toulonnaise, avec 33% issus des Quartiers Prioritaires de la Ville**.

En parallèle, l'accent a été mis sur le renforcement des compétences : **près de 5 000 heures de formation ont été dispensées**, garantissant une meilleure employabilité. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque 53,3% des personnes formées ont ensuite été intégrées directement sur le chantier, un indicateur fort de l'efficacité du parcours proposé.



Réalisation du réseau d'assainissement (crédit photo : Alain Tendéro)

Un dispositif tremplin pour l'avenir : l'après-chantier des bénéficiaires

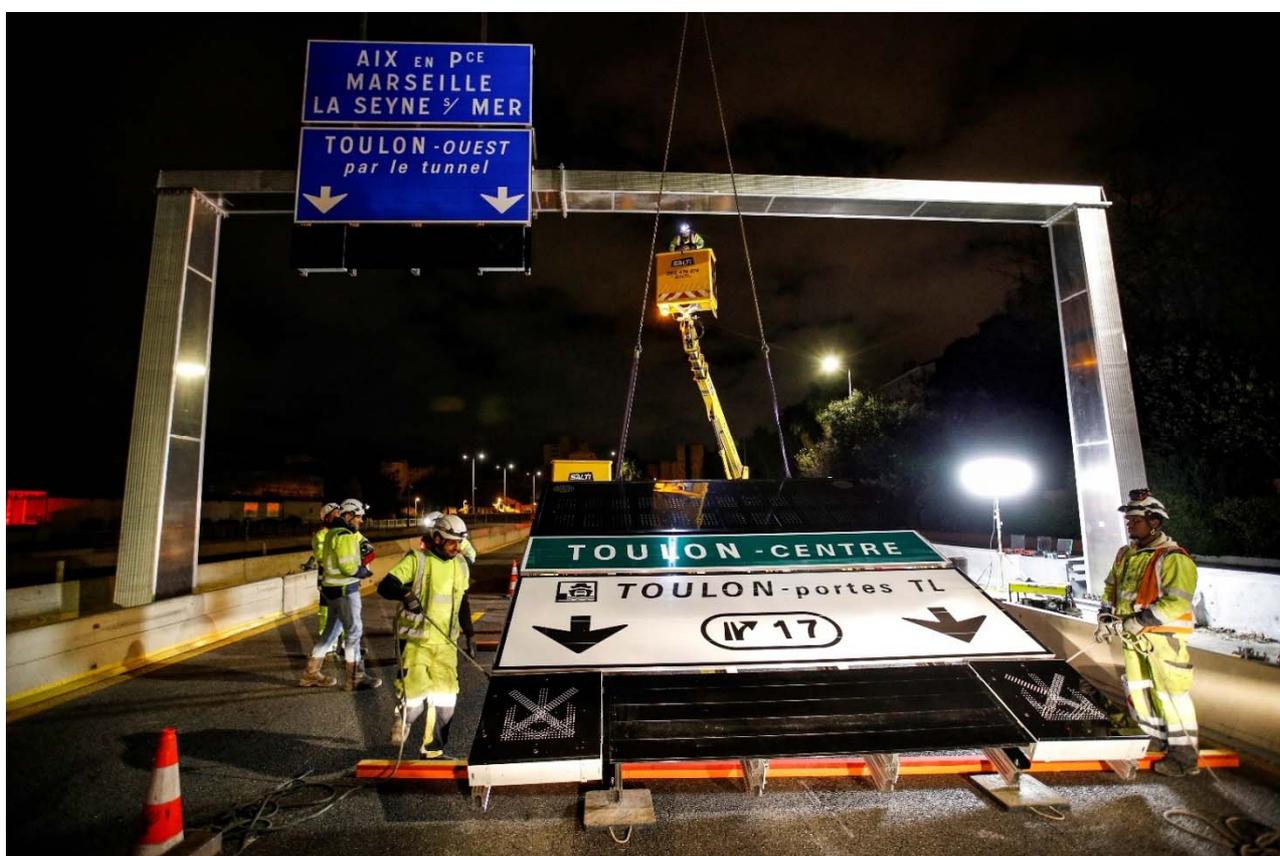
L'impact du chantier de l'A57 ne s'arrête pas à la fin des travaux. Sur les 153 personnes qui ont bénéficié du dispositif d'insertion et ont travaillé sur ce projet, une large majorité, soit 105 d'entre elles, ont effectué des

missions de plus de 151 heures (l'équivalent d'un mois minimum), témoignant de leur implication et de la valeur de leur contribution.

Les parcours professionnels post-chantier sont divers et prometteurs. Aujourd'hui, **58 de ces bénéficiaires sont toujours en poste**, et ce, dans des secteurs variés qui vont bien au-delà du BTP, incluant la grande distribution, la restauration ou encore le transport (chauffeurs de bus). Cette diversité illustre la transférabilité des compétences acquises et la capacité de rebond des bénéficiaires.

L'esprit d'initiative a également été encouragé : **2 personnes ont créé leur propre entreprise**, preuve que le chantier a pu susciter de nouvelles vocations entrepreneuriales. De plus, l'attractivité de ces profils est indéniable puisque **19 personnes ont été contactées par des établissements de travail temporaire avec des propositions de CDI**.

Enfin, un suivi rigoureux a été maintenu : seulement 17 personnes n'ont pas donné de nouvelles, tandis que 5 ont quitté la région ou sont en longue maladie. Par ailleurs, **4 personnes ont choisi de consolider leur parcours en entreprenant une formation complémentaire**, renforçant ainsi leurs compétences pour l'avenir.



Mise en place d'un portique de signalisation (crédit photo : Alain Tendéro)

Un chantier caractérisé par son ancrage local fort et générant un dynamisme économique renforcé

Au-delà des objectifs d'insertion, le chantier de l'A57 a été un puissant moteur de dynamisme économique et un vecteur d'ancrage local profond. La mobilisation des acteurs du territoire a été essentielle, permettant un impact positif bien au-delà du périmètre direct des travaux. À titre d'exemple concret, les conjoints des salariés ont pu trouver des opportunités d'emploi au sein de TPE/PME locales, illustrant les retombées indirectes sur les familles et le tissu économique.

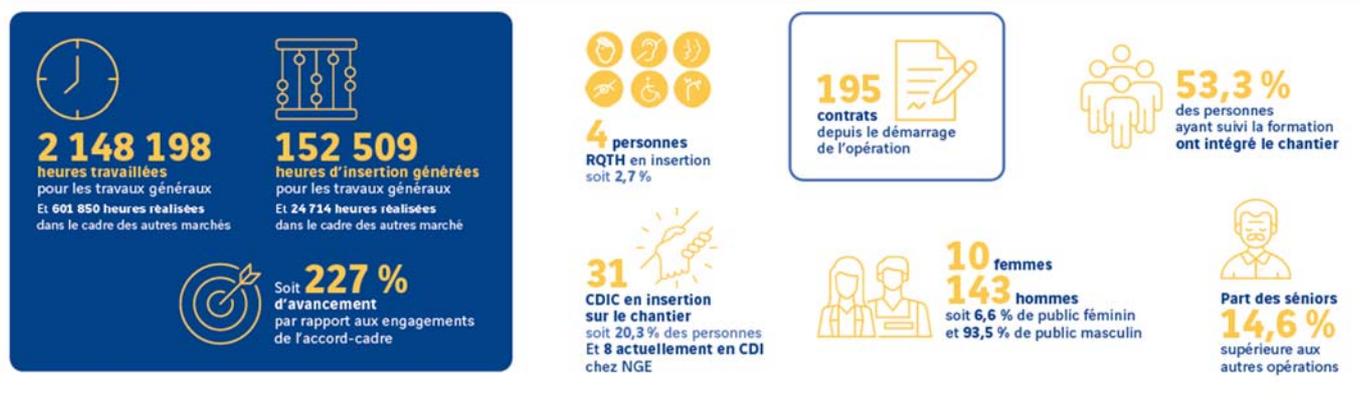
VINCI Autoroutes a également eu la volonté de susciter des vocations en ouvrant les portes du chantier à des publics variés. Ainsi, plus de 15 journées dédiées à l'accueil ont été organisées (comme les "Coulisses du BTP", des partenariats avec l'école de la 2nde chance du Var, ou le programme « Entreprises éphémères »).

Ces initiatives ont permis à plus de 350 personnes de découvrir les multiples métiers d'un grand chantier d'infrastructure.

Parallèlement à cet engagement professionnel, VINCI Autoroutes a saisi l'opportunité du chantier pour s'engager activement auprès du monde associatif, notamment via la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité. Cette démarche a contribué au développement de plusieurs associations locales. L'entreprise a également noué un partenariat significatif avec la Fondation du Rugby Cœur Toulonnais en participant au programme "Cité une femme", depuis 7 ans maintenant, témoignant d'une implication sociétale qui dépasse le cadre strict du chantier.

Cette opération d'élargissement de l'A57 a impliqué un vaste réseau de partenaires économiques : pas moins de 500 entreprises ont été concernées par l'opération. Parmi elles, 130 entreprises sont issues du bassin toulonnais, démontrant une volonté forte de privilégier l'économie de proximité. Plus de 100 de ces entreprises locales sont des TPE/PME, allant des fournisseurs de matériels aux locatiers, confirmant ainsi le rôle structurant du chantier pour le développement et la consolidation des acteurs économiques du territoire.

Chiffres-clés



Contacts presse :

Préfecture du Var :

- Laurent FARE, Service la communication interministérielle de l'Etat en département, 04.94.18.80. 30, pref-communication@var.gouv.fr

Métropole Toulon Provence Méditerranée :

- Alice GIUDICI, 04 94 93 82 19, agjudici@metropoletpm.fr

Maison de l'Emploi Provence Méditerranée :

- Isabelle MASSE, 06 03 38 23 37, i.masse@mde-pm.fr

France Travail :

- Ingrid FAUGERON, 06 13 49 95 37, ingrid.faugeron@francetravail.fr

NGE :

- Eloi FOUQUOIRE, 06 76 77 11 56, eloi.fouquoire@gmail.com

VINCI Autoroutes :

- Sophie LETHUIN FARGE, 06 01 04 54 43, sophie.lethuinforce@vinci-autoroutes.com

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).